



HAL
open science

Licence Administration économique et sociale AES Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Administration économique et sociale AES. 2010, Université d'Artois. hceres-02036958

HAL Id: hceres-02036958

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036958v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université : UNIVERSITE D'ARTOIS
N° demande : S3100015299
Domaine : DROIT, ECONOMIE, GESTION
Mention : ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE

Appréciation générale :

La licence Administration Economique et Sociale (AES) de l'Université d'Artois s'inscrit parfaitement dans le modèle du genre. Il n'existe au niveau régional que deux formations spécifiquement AES, l'autre étant située à Lille. L'objectif de cette formation est de développer des compétences transversales et pluridisciplinaires (droit, économie, gestion, sciences sociales) permettant aux étudiants, soit d'envisager une poursuite d'études, soit de s'insérer dans la vie active dès la fin de la licence, particulièrement dans le secteur tertiaire. La licence proposée à l'Université d'Artois se distingue d'une part par les efforts faits pour optimiser la pluridisciplinarité de l'Université d'Artois : ainsi, la réunion des départements AES et Sciences économiques a utilement permis de mettre largement en commun les semestres de la première année. Les efforts portent, d'autre part, sur l'aide à la réussite des étudiants. Ils se caractérisent notamment par une bonne connaissance des difficultés rencontrées par certains étudiants et un souci d'identification de leurs causes, très précisément diagnostiquées. Pour y remédier, la licence exploite la plupart des possibilités existant à ce jour en assurant un suivi particulier et individuel des étudiants en difficulté et en s'investissant dans la recherche d'une orientation adéquate. Enfin, l'adéquation entre l'offre pédagogique et le devenir ou la filière d'origine des étudiants est très marquée : UE préparant aux métiers de l'enseignement (10 % des étudiants poursuivant en IUFM), UE de soutien aux admissions parallèles. La vocation professionnalisante de la filière est également marquée par l'importance accordée à la construction du projet professionnel. Ces nombreux efforts restent toutefois affaiblis par l'environnement complexe régional dans lequel se multiplient les formations proches, notamment des BTS. Les flux et effectifs sont fortement tributaires de passerelles et réorientations. Si des dispositifs d'accompagnement ont déjà été mis en place pour soutenir ces nouveaux entrants en L2 et L3, une meilleure cohérence serait source d'enrichissement mutuel. La baisse des inscriptions de 1^{ère} année en 2007/2008 pourrait être due à une meilleure orientation des lycéens en amont de leur inscription à l'université.

Les points les plus forts :

1-	Coordination des composantes droit / économie / gestion.
2-	Aide à la réussite, investissement pédagogique, connaissance du public, des difficultés et de leurs causes.
3-	Modules de professionnalisation, de soutien aux entrants.

Les points les plus faibles :

1-	Suivi des étudiants sortants.
2-	
3-	

Recommandations :

La réflexion annoncée sur les dispositifs aidant à la réussite des arrivées parallèles en L2 devrait être mise en œuvre, puis étendue à la L3.
Développer des informations auprès des lycéens pourrait renforcer une meilleure orientation en L1.
Il serait souhaitable de fournir des données plus précises et récentes sur le devenir des étudiants.

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : A +

Signification de la notation pour l'évaluation des licences

La synthèse d'une expertise ne se limite pas à l'utilisation d'une échelle de notation qui ne traduirait rien d'autre qu'une simple gradation dans la qualité de dossiers examinés ; elle doit éviter une présentation réductrice de leur valeur. Les formations n'étant pas universellement comparables, la rédaction du paragraphe « appréciation générale » devra clairement mettre en évidence le type de justifications qui ont conduit l'expert à positionner le dossier dans la catégorie choisie « A+ », « A », « B » ou « C ». En effet, chacune de ces quatre catégories peut correspondre à des situations très différentes dont on fournit ci-après quelques exemples-type. Néanmoins, le paragraphe « appréciation générale » doit être considéré indissociable de *la lecture minimale* de la synthèse.

La notation « A+ » signifie

- Cette formation répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation.

La notation « A » peut signifier

Soit :

- Cette formation répond très bien ou bien aux critères d'évaluation.
- La formation est excellente ou très bonne, elle répond de façon satisfaisante ou *très* satisfaisante sur la plupart des critères d'évaluation, mais elle présente un nombre restreint de points faibles qui *doivent être corrigés* pour rejoindre réellement la catégorie des formations d'excellence.
- Les différents critères d'évaluation sont globalement très bons, sans point faible rédhibitoire, mais pas suffisamment de points forts remarquables pour compenser réellement ses quelques points faibles mineurs.

La notation « B » peut signifier

Soit :

- Cette formation répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation.
- La formation est *bonne, voire très bonne*, elle répond de façon satisfaisante ou même *très* satisfaisante sur plusieurs critères d'évaluation, mais elle présente un nombre restreint de points faibles importants qui *doivent être corrigés impérativement*.
- L'existence de cette formation est tout à fait justifiée, mais elle présente des points faibles importants qui doivent être *impérativement* corrigés.
- Les différents critères d'évaluation sont globalement moyens ou bons, sans points faibles totalement rédhibitoires, mais pas suffisamment de points forts.

La notation « C » peut signifier

Soit :

- Cette mention répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.
- Cette formation présente trop de points rédhibitoires.
- Cette formation ne présente pas ponctuellement d'aspects totalement rédhibitoires, mais elle ne répond que très médiocrement à de trop nombreux critères d'évaluation.
- L'existence de cette formation n'est pas justifiée au niveau local ou régional compte tenu de l'existence de formations similaires, plus attractives ou mieux adossées à la recherche, sur le même site.